



**Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du
Plan climat et du Plan d'affectation des terres**

Communiqué de presse

Libreville, le 3 décembre 2020 – Le ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Prof. Lee White, accompagné du directeur général de l'Environnement et de la Protection de la Nature, M. Stanislas Stephen Mouba, a présidé ce jour la réunion annuelle du Comité National Ozone (CNO).

Cette rencontre, qui a vu la participation des membres dudit comité, avait pour objectif de faire le point sur les actions menées par le Gabon afin de contribuer à la protection de la couche d'Ozone et d'élaborer la feuille de route des activités de l'année 2021.

Dans ce cadre, plusieurs points étaient à l'ordre du jour notamment la désignation des membres du CNO, les enjeux de la lutte contre l'appauvrissement de la couche d'ozone, ainsi que du cadre réglementaire de gestion des quotas d'importations des substances appauvrissant la couche d'ozone en République Gabonaise.

Ce fut l'occasion pour le ministre des Eaux & Forêts, Prof. Lee White, de rappeler l'importance de la mutualisation des efforts entre les différents acteurs pour atteindre les objectifs fixés.

« Conformément à la volonté du Président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba, le Gabon s'est engagé aux côtés de la communauté internationale pour répondre à ce double enjeu de santé et écologique en adoptant la convention de Vienne, le protocole de Montréal et l'amendement de Kigali. Aussi, je vous exhorte ici à mutualiser toutes les énergies en vue de faire respecter les restrictions en vigueur et d'assurer la bonne gestion des gaz utilisés en République Gabonaise », a-t-il déclaré.

Pour rappel, le Comité National Ozone (CNO), mis en place en 2015, a pour objectif, d'une part, d'assurer la mise en œuvre, au niveau national, des accords internationaux ainsi que la Convention de Vienne et le protocole de Montréal adoptés en 1994 et d'autre part, de veiller à la lutte contre les substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), notamment dans le secteur du froid et de la réfrigération.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga